



RÔLE DE L'INTENDANT

1/Qu'est ce qu'un intendant :

L'Intendant des différentes Catégories du SAVENAY-MALVILLE-PRINQUIAU FC doit être une personne adulte et responsable qui aide les éducateurs des dites catégories dans sa tâche d'encadrement d'une équipe.

L'Intendant doit être titulaire d'une licence particulière dite « licence dirigeant » liée à la FFF. Les Intendants sont bénévoles, c'est à dire qu'ils donnent leur temps, leur énergie, leur amour du sport sans rien attendre d'autre en retour que le plaisir d'aller au bout d'un projet avec des jeunes ou moins jeunes et le respect qui est du à leur fonction et à leur personne.

Il est le relais entre sa catégorie et le Bureau et/ou le Comité Directeur du club, le Directeur Sportif et les responsables des Pôles du club.

Il doit adhérer au projet du club, et s'entendre parfaitement avec les éducateurs avec lesquels il travaille.

Il se doit d'être irréprochable dans la gestion de son RÔLE vis-à-vis des joueurs, dirigeants, éducateurs et membres du Bureau et/ou Comité Directeur.

Ses missions :

- être le relais administratif avec les trois Secrétaires pour tout problème de licences, de cartons et autres matchs amicaux ou officiels.
- faire appliquer l'arbitrage des jeunes le samedi par les U19-U20-Seniors en lien avec le planning réalisé par le Pôle Qualité-Arbitrage-Discipline et mis en ligne sur le site du club.
- vérifier le matériel mis à disposition et regarder les opportunités d'achats éventuels, en étroite collaboration avec l'éducateur de la catégorie et le Pôle Equipements-Matériels.
- vérifier que tous les joueurs de la catégorie ont bien les équipements (chaussettes) ainsi que les maillots et shorts pour les matchs.
- faire respecter, par les joueurs et les dirigeants, la charte du club et éventuellement soumettre tout comportement n'étant pas en phase avec cette dernière, en étroite collaboration avec l'éducateur principal de la catégorie, au Pôle Qualité-Arbitrage-Discipline.
- transmettre au groupe de la catégorie concernée les directives et consignes émanant du Bureau et/ou du Comité Directeur du club.

- être en relation permanente avec le Directeur Sportif, l'éducateur principal de la catégorie, les joueurs et les parents.
- gérer administrativement les présences/les absences aux entraînements et aux rencontres du week-end ainsi que la mise en ligne des convocations sur le site du SMPFC (*modalités selon les catégories*).
- préparer les feuilles de matchs informatisées (FMI) (*modalités selon les catégories*).
- motiver le groupe de la catégorie concernée quant à leur présence aux diverses manifestations (sportives et conviviales) → spécifique U19-U20-seniors.
- rechercher des arbitres pour les matchs amicaux → spécifique U19-U20-seniors.
- mettre à jour le tableau de répartition des vestiaires mis à disposition sur chaque site du club.
- transmettre aux Secrétaires toutes demandes en lien avec les municipalités (tonte, traçage, autres). **EN AUCUN CAS LES DEMANDES DOIVENT ETRE ENVOYEEES DIRECTEMENT AUX MAIRIES !!**
- rendre compte et demander au Secrétaire jeunes pour inscrire les différentes équipes à des tournois → spécifique U6 à U18.

L'ensemble des coordonnées utiles (mails et numéros de téléphone) sont à votre disposition sur le site du SMPFC.

Le rôle de l'Intendant prend toute sa dimension quand on comprend qu'il est le rouage de fonctionnement essentiel de la catégorie.

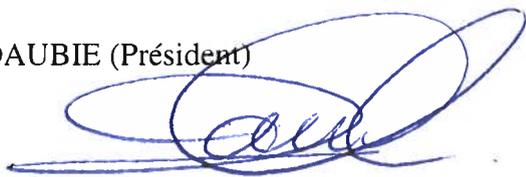
Il doit savoir modérer les demandes et être constructif et force de propositions.

Validé en Comité Directeur le 01 octobre 2018.

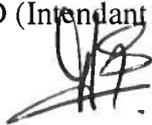
Pour le Savenay Malville Prinquiau Football Club,

Signatures des membres du Groupe de travail et du Comité Directeur concernés :

F.DAUBIE (Président)



S.GOUARD (Intendant U19-U20-Seniors)



JL.CHEVRIER (Secrétaire Général)



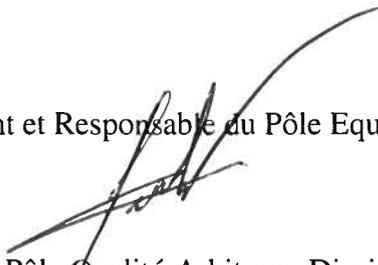
L.BACUS (Secrétaire adjoint)



F.MARSAC (Secrétaire jeunes)



A.MARCHAND (Vice-président et Responsable du Pôle Equipements-Matériels)



J.MARTINEZ (Responsable du Pôle Qualité-Arbitrage-Discipline)

